

Janvier 2021

N°14

Du Canal à l'Étang














Capestang

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

L'ÉCOLE : NOTRE PRIORITÉ



SOMMAIRE

	DOSSIER SPECIAL ÉCOLE	4 - 7
	INFORMATIONS MUNICIPALES	8 - 11
	BUDGET	12
	PLUS DE MOYENS POUR NOS ENFANTS	13 - 14
	UN CADRE DE VIE APAISÉ ET DE QUALITÉ	15 - 19
	RÉFÉRENTS DE QUARTIER	20 - 21
	DES SERVICES DE PROXIMITÉ	22 - 23
	VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE	24 - 26
	CULTURE ET PATRIMOINE	27 - 31
	COMMUNAUTE DE COMMUNES	32
	COMMUNICATION-TRIBUNE LIBRE	33
	ETAT CIVIL	34
	UN NOËL CRÉATIF ET SOLIDAIRE À CAPESTANG	35



ÉDITO



Cette année 2020 nous aura individuellement et collectivement mis à l'épreuve. Nous aurons dû affronter une crise sanitaire sans précédent. Nous avons également connu l'horreur d'attentats meurtriers à Nice, ainsi que l'assassinat barbare de l'enseignant Samuel Paty. C'est la cohésion nationale qui est en jeu, ainsi que notre modèle de société.

J'ai bien sûr une pensée pour toutes les victimes de l'épidémie de Covid-19, qui ont dû faire face à de difficiles épreuves et qui, pour certains malheureusement, ont succombé à la maladie. Même si à Capestang, nous avons été relativement préservés puisque nous avons à déplorer moins de décès en 2020 qu'en 2019.

Mais, au-delà de ces difficultés et de ces incertitudes, nous pouvons apercevoir de belles lueurs d'espoir. Nous pouvons nous féliciter de la grande solidité de notre pays et de sa capacité à faire face, grâce à l'engagement du plus grand nombre. Tous ceux qui ont été en première ligne ont démontré leur sens du devoir : personnels de santé, enseignants, salariés, agents des services publics, gendarmes, pompiers ... Sans oublier nos enfants qui ont connu une année scolaire très perturbée, mais qui ont su s'adapter avec beaucoup de maturité.

Cette année aura révélé aussi beaucoup de beaux élans de solidarité et de bénévolat, à destination des plus fragiles. Je suis très fier que la commune puisse y contribuer, avec notamment le dispositif SEL qui aura permis d'injecter un peu plus de 65000 € dans l'économie locale pour soutenir votre pouvoir d'achat, ainsi que nos commerçants, artisans et producteurs.

De cette année 2020, je veux également retenir la confiance que vous m'avez renouvelée, avec l'équipe qui m'entoure, lors des élections municipales de mars 2020. Je vous remercie de l'opportunité qui nous est donnée de poursuivre 6 années de plus sur la dynamique enclenchée lors du précédent mandat. Nous poursuivrons inlassablement nos efforts pour moderniser et embellir notre village, tout en préservant son identité qui nous est chère.

Avec, comme première priorité l'attention donnée à nos enfants. A cet égard, je suis fier d'avoir pu distribuer à chaque élève de CM2 son « Passeport du civisme », qui lui permettra de mettre en pratique un parcours d'actions concrètes au service des autres, ou pour l'intérêt général.

L'attention portée aux enfants se traduira aussi par un projet d'envergure (1,8 million d'€) d'extension de l'école maternelle Lucie Aubrac, avec la création d'une salle de motricité, l'agrandissement de la cour et la création d'un restaurant scolaire sur place pouvant accueillir 130 enfants.

Nous nous donnons les moyens financiers de nos ambitions avec d'une part un autofinancement que nous maintenons à un haut niveau, et grâce au partenariat avec l'Agence France Locale qui nous permet d'obtenir d'excellentes conditions de crédit.

De plus, je sais pouvoir compter sur nos partenaires que sont l'Etat, la Région et le Département pour nous accompagner dans nos projets pour 2021. Et ils sont nombreux, dans tous les domaines ! Pour n'en citer que quelques-uns : extension de la maison de retraite, réhabilitation de la Collégiale, jardins partagés, rénovation des aires jeux, vidéo protection...

C'est pourquoi je souhaite que nous abordions cette année 2021 avec confiance et détermination.

Ensemble, pour affronter les défis de demain !

Pierre POLARD
Maire de Capestang
Vice-président de la C.C. Sud-Hérault

L'ÉCOLE : NOTRE PRIORITÉ

CLIMATISATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Conformément à nos engagements, la climatisation a été installée à l'École Maternelle Lucie Aubrac.

Le chantier a pu débuter dès le début des vacances scolaires, pour se terminer le 24 août.

Dès la rentrée, nos enfants ont pu bénéficier des bienfaits de la climatisation intégrale des locaux de l'école : classes et parties communes !

Un chantier d'un montant de 65 000 € HT.

Information covid-19 : les autorités sanitaires émettent un avis favorable à l'utilisation de la climatisation collective, à condition que l'air soit prélevé à l'extérieur, ce qui est le cas avec l'installation mise en place.

En parallèle au chantier de climatisation de l'école maternelle, les services techniques municipaux mettent à profit cette période pour réaliser de multiples opérations d'entretien et de rénovation :

- Réfection des peintures
- Nettoyage des sols
- Entretien du mobilier
- Réparations diverses
- ...

Le nécessaire a été fait pour que la rentrée se passe dans les meilleures conditions pour nos enfants, les enseignants et les agents municipaux.



PRÉSENTATION DU PROJET D'EXTENSION DE L'ÉCOLE

Compte tenu du développement et de l'attractivité de la commune, nous constatons une augmentation du nombre d'élèves fréquentant nos écoles. Nous anticipons la poursuite de cette tendance sur les années à venir.

Une proportion de plus en plus importante des élèves fréquente le restaurant scolaire, et notamment à la maternelle. Le restaurant scolaire étant situé à l'école élémentaire, nous sommes contraints d'organiser un service de transport avec 3 minibus qui font chaque midi plusieurs rotations. Pour des tout-petits, cette situation est perturbante et y remédier devient particulièrement urgent.

D'autant plus que le nombre d'élèves concernés ne cesse d'augmenter.

Dans un premier temps, nous avons envisagé de regrouper les deux écoles sur le site de l'école élémentaire, avec la création d'un restaurant scolaire commun. Il s'est avéré que le coût du projet (plus de 6 millions d'€) n'était pas supportable pour la collectivité.

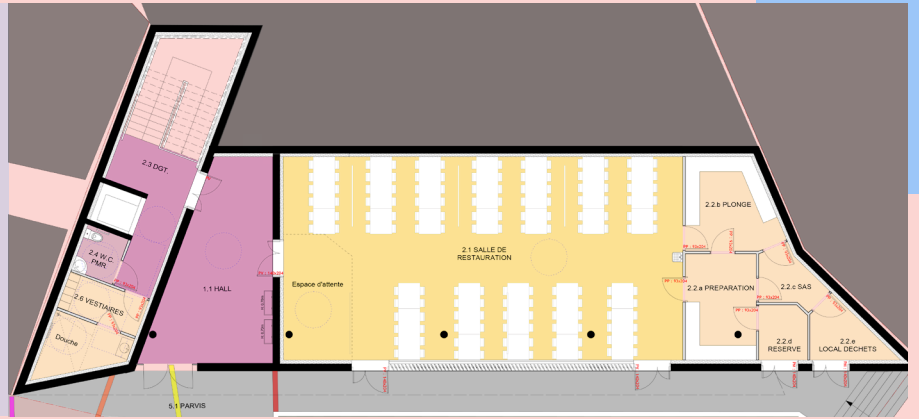
Nous avons donc opté pour l'extension de l'école maternelle actuelle, avec la création d'une salle de motricité, l'agrandissement de la cour et la création d'un restaurant scolaire sur place pouvant accueillir 130 enfants.

Ce projet, évalué à environ 1,8 million d'€, est prévu pour être livré pour la rentrée 2022.

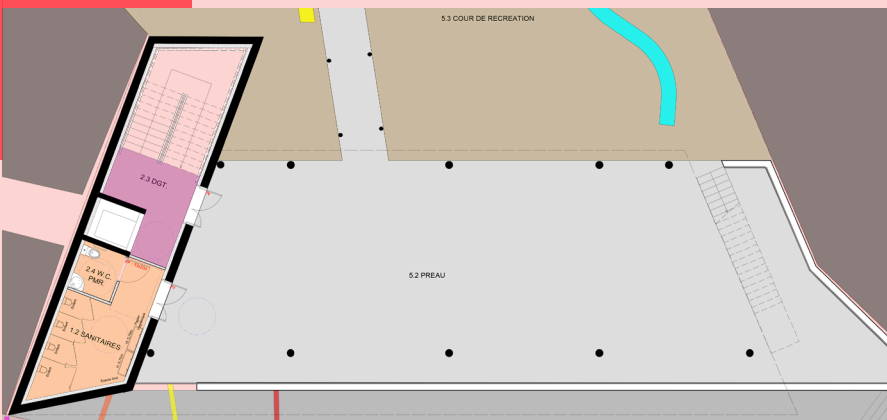


UN PROJET SUR TROIS NIVEAUX

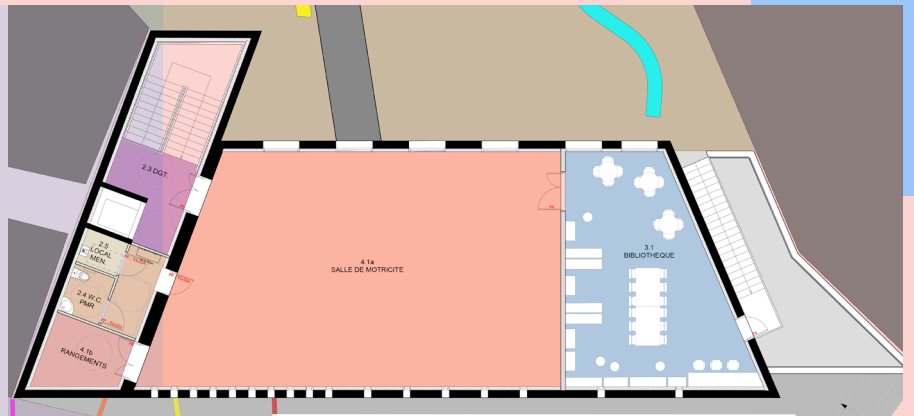
**AU REZ-DE-CHAUSSÉE,
UN RESTAURANT
DE 130 PLACES**



**AU 1ER NIVEAU,
UN PRÉAU
DANS LE
PROLONGEMENT
DE LA COUR**



**AU 2ÈME NIVEAU,
UNE GRANDE
SALLE DE
MOTRICITÉ
ET UNE
BIBLIOTHÈQUE**



« Les plans d'extension des locaux scolaires sont bien pensés avec notamment la présence d'un grand préau et d'une salle de motricité plus vaste. »

LA CLIMATISATION A ÉTÉ INSTALLÉE L'ÉTÉ DERNIER À LA MATERNELLE, EST CE QUE CELA RÉPONDAIT À UN BESOIN IMPORTANT ET EN QUOI CELA A CHANGÉ VOTRE QUOTIDIEN ?

L'installation de la climatisation était nécessaire après l'épisode de canicule de juillet 2019 lors duquel des températures de plus de 30 degrés ont été observées dans les classes. De manière générale, la température est souvent élevée dans l'école, dès les beaux jours, à cause des structures vitrées de part et d'autre du rez-de-chaussée, et des grandes fenêtres présentes dans la plupart des pièces. La climatisation est un confort certain dans une région comme la nôtre.

Nous débutons également notre premier hiver avec la climatisation comme chauffage. Pouvoir régler la température et programmer les temps de fonctionnement nous permet de ne pas avoir des classes surchauffées comme c'était souvent le cas auparavant. Nous savons être privilégiées car toutes les écoles n'en sont pas équipées et nous remercions la municipalité.

QUELLES SONT VOS IMPRESSIONS SUR LA VIE À L'ÉCOLE LUCIE AUBRAC ? COMMENT VOUS ÊTES-VOUS ORGANISÉES POUR METTRE EN PLACE LE NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE ?

La vie à l'école est toujours très mouvementée! Rien ne se passe jamais exactement comme prévu mais c'est aussi ce qui fait le charme du travail avec de jeunes enfants. C'est une école très agréable avec une équipe très investie. Plus largement, la communication entre les différents acteurs est très fluide. Les familles coopèrent et sont très présentes dans la scolarité de leurs enfants et dans la vie de l'école.

La mise en place du protocole sanitaire actuel a été plutôt simple en comparaison de celui que nous avons dû élaborer et respecter en mai dernier. Les accès aux classes se font maintenant par les deux entrées de l'école afin de réduire le croisement des élèves des différentes classes et le temps d'attente des parents dans les cours. Les classes sont séparées sur les temps de garderie avec quatre espaces distincts dans le hall d'accueil. Les récréations sont organisées sur quatre lieux différents : deux espaces dans la cour de devant, la salle de motricité, la cour arrière. Les classes effectuent un roulement. Le port du masque pour les adultes devient une habitude, le lavage des mains régulier est devenu un rituel pour les enfants.

La difficulté est de cumuler les obligations liées à la sécurité sanitaire, qui sont plutôt bien acceptées, et les mesures liées au passage au niveau "alerte attentat" du plan Vigipirate. La contrainte de non-ouverture du portail en dehors des heures d'entrées et de sorties, bien que comprise par la plupart des familles, reste un sujet conflictuel. Il est difficile d'expliquer que la sécurité est une priorité dans un espace géographique relativement épargné par ces questions. Mais nous sommes responsables de la sécurité des enfants que nous accueillons. Nous appliquons les mesures édictées par l'État et nous nous préparons au mieux à l'éventualité d'une intrusion.

VERS QUOI SOUHAITEZ VOUS AXER LES PROJETS POUR L'ÉCOLE ?

Le projet d'école accorde toujours une priorité au langage et à l'apprentissage de la vie en collectivité, ainsi qu'une grande importance à la culture commune. Il intègrera un quatrième axe mettant en avant le développement durable.

QUE PENSEZ-VOUS DU PROJET D'EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE ?

Le projet d'extension est, je pense, une suite logique à l'accroissement de la population du village. La construction d'une structure de restauration scolaire, propre à l'école maternelle et surtout attenante, présente des avantages certains. Les enfants n'auront plus à prendre le bus pour se rendre à la cantine ce qui peut être difficile pour les plus petits. Ils seront également moins pressés par le temps. Les plans d'extension des locaux scolaires sont bien pensés avec notamment la présence d'un grand préau et d'une salle de motricité plus vaste. Les dimensions de la cour seront également bien plus appropriées. De quoi permettre aux enfants d'assouvir leur besoin de se dépenser... Ce projet permet de préserver les spécificités de l'école maternelle, en ne l'intégrant pas à un groupe scolaire.

Intempéries de septembre 2020 : solidarité avec les communes du Gard et des Alpes Maritimes

La commune a apporté un soutien de 1000 € aux communes du Gard et des Alpes Maritimes qui ont été particulièrement touchées par les intempéries de septembre 2020.

Cette somme a été versée sur le fonds géré par l'Association des Maires de France. Les besoins



sont énormes pour reconstruire les infrastructures et équipements publics, rétablir l'alimentation en eau potable, électricité, télécommunication... Il était normal et légitime que la solidarité de Capestang s'exprime de façon concrète.



UN(E) CAPESTANAIS(E) À L'HONNEUR !

Dans chaque numéro, nous mettrons un(e) capestanais(e) à l'honneur pour son action solidaire, originale, généreuse ou artistique au service de la population.

Aujourd'hui nous tenions à remercier sincèrement Madame BOSSE qui a confectionné des masques qui ont été distribués dans les colis de Noël destinés à nos aînés. Une belle initiative solidaire que nous tenions à saluer.

Hommage à Samuel Paty

A l'appel de la municipalité, de nombreux capestanais se sont réunis devant la Mairie pour rendre hommage à Samuel Paty, enseignant horriblement assassiné par un terroriste islamiste.

Dans son discours, le Maire a rappelé que nous devons agir avec intransigeance face à ceux qui instrumentalisent la religion pour diffuser leur idéologie de haine. Nous devons pouvoir critiquer toutes les religions sans risquer notre vie. Nous devons punir durement ceux qui enfreignent la loi et être impitoyables avec tous les extrémistes et les terroristes.



Vidéo protection

La mise en place de la vidéo-protection est en cours d'étude, en partenariat avec les services de Gendarmerie. Ce projet repose sur deux piliers :

- Surveillance des entrées du village et des axes principaux
- Surveillance des espaces publics stratégiques : place Jean-Jaurès, place du Millénaire, stade, alentours de la salle polyvalente, aires de jeux...

La surveillance des entrées du village permettra d'identifier les auteurs de délits dans le cadre d'une délinquance « itinérante ». La surveillance des espaces publics permettra de limiter les incivilités et dégradations.

Au total, 17 caméras seront installées.

Il n'y aura pas de visualisation en temps réel des images. Seules des personnes habilitées seront en mesure de consulter les enregistrements en cas de délit.

Ce projet, d'un montant d'environ 70 000 € HT, a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).



Nous avons reçu le panorama 2019 de l'absentéisme des agents au sein de la commune.

Il a été réalisé par la société Sofaxis qui est notre assureur pour la prise en charge des salaires en cas d'absence des agents.

Ce document est donc parfaitement objectif et exhaustif.

Sur la période 2019, **13,5%** des agents de Capestang se sont arrêtés au moins une fois.

La moyenne nationale pour les communes de même taille est de... **41 %**

L'absentéisme global (temps perdu en raison des absences) est de 4,9%. La moyenne nationale est de **9,7%**.

Et si l'on s'intéresse au seul absentéisme pour « maladie ordinaire », la comparaison est encore plus flatteuse puisqu'à Capestang le taux est de **0,5%** contre **4,7%** en moyenne nationale. Soit près de dix fois moins pour Capestang !

A eux seuls, ces trois chiffres parlent mieux qu'un long discours !

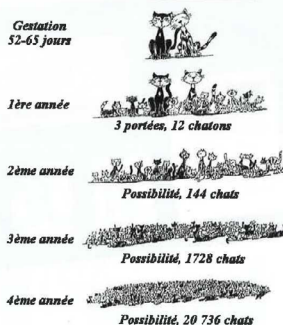
Nous pouvons saluer le dévouement, la conscience professionnelle et le sens du service public des agents municipaux. Merci à eux !

Ces femmes et ces hommes s'engagent au quotidien. De son côté, la municipalité fait son possible pour leur assurer des conditions de travail les meilleures possibles.

Avec un objectif commun : le bien vivre ensemble à Capestang !

LES BONS CHIFFRES DE L'ABSENTÉISME DES AGENTS MUNICIPAUX

LA PROLIFÉRATION DU CHAT



CAMPAGNE STERILISATION DES CHATS

Lors de la campagne réalisée entre le 19 et le 23 octobre 2020, il a été réalisé 18 captures de chats sur l'ensemble du village 16 chats ont été identifiés et stérilisés suite à ces captures. (2 étant déjà identifiés)

STOP AUX INCIVILITES !

POLLUEURS = PAYEURS

La vie quotidienne à Capestang, malgré le travail et les efforts des services d'entretien et de la Police Municipale, est encore ternie par tous ceux qui ne respectent pas les règles essentielles du « *vivre ensemble* ».

- Propreté de l'espace de vie commun
- Déjections canines
- Dépôts sauvages d'encombrants
- Conteneurs sales

Pour rappel, la déchetterie de Quarante est ouverte aux horaires suivants :

Hiver du 01/11 au 31/03 :
du lundi au samedi :
8h30 - 12h / 14h30 - 17h30
dimanche : 9h - 12h

Été du 01/04 au 31/10 :
du lundi au samedi :
8h30 - 12h / 14h30 - 18h
dimanche : 9h - 12h

SACS POUBELLES DISTRIBUTION 2021

Sur présentation d'un justificatif de domicile

DU 08 AU 12 FEVRIER

DU 12 AU 16 AVRIL

DU 21 AU 25 JUIN

DU 06 AU 10 SEPTEMBRE

DU 29 NOV AU 11 DECEMBRE

Sacs TOUTOUNET distribués toute l'année

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

3ème lundi de chaque mois

RAMASSAGE DECHETS VERTS

les autres lundis



SEL : BILAN D'UNE INITIATIVE ORIGINALE ET EFFICACE



« *Le SEL, une aide précieuse* »

La commune a mis en place un dispositif baptisé « **Solidarité Economie Locale** » pour soutenir le pouvoir d'achat des capestanais, après la période de confinement du printemps. 50 € en bons d'achat, sous la forme de jetons, ont ainsi été distribués à chaque foyer. Ces bons d'achat étaient à dépenser jusqu'au 31 décembre chez les commerçants, artisans et producteurs de la commune.

Interrogés à propos du dispositif, ces derniers en tirent un bilan plus que positif, C'est par exemple le cas d'**Hugues ROSA**, gérant du salon de coiffure **Twin Hair's by Rosa**, qui qualifie le SEL comme étant « **une aide précieuse** » dont il a aussi eu un « **très bon retour de la part des clients** », pour lui, le bilan est donc « **très positif et un geste profondément touchant de la part du maire et de toute son équipe.** ».



La boucherie **Maynadier** témoigne elle aussi dans ce sens « *J'en tire un bilan très positif, et en suis vraiment très content même si je ne suis pas à plaindre comparé à d'autres commerçants...* ».



L'épicerie **Chez Laurence** nous a confié : « *Ce dispositif a été une super bonne idée de la part du village, mais je regrette que les clients ne soient pas revenus une fois leurs jetons SEL dépensés. C'est dommage...* »



Au final, ce sont plus de 65 270 € qui ont été versés par la commune à **38 professionnels**. Le « **SEL** » a été une réponse rapide, concrète et pragmatique aux difficultés financières engendrées dans presque toutes les familles. C'est aussi un soutien bienvenu et efficace en cette période particulièrement difficile pour l'économie de notre pays.

L'originalité du « **SEL** » a d'ailleurs été saluée par les médias régionaux et nationaux : France 2, France Culture, 20 Minutes, Midi Libre, Métropolitain, France 3... Nous pouvons être fiers que la créativité, l'esprit de résistance qui font partie de notre identité soient reconnus et mis à l'honneur !

FINANCES : UN CHOIX NOVATEUR



La commune a décidé d'adhérer à l'Agence France Locale (AFL).

L'AFL est un établissement de crédit qui a la particularité d'être la seule banque française détenue à 100% par les collectivités locales et spécialisée dans les prêts aux collectivités. Elle a été créée en 2013 à l'initiative de nombre d'entre elles, en particulier les plus importantes communes de France dans le but d'améliorer leurs conditions d'emprunt pour le financement de leurs investissements.

C'est un choix fort de la commune que de rejoindre l'AFL, une banque pilotée par les collectivités elles-mêmes. Nous sommes parmi les premiers dans l'Hérault à faire ce choix. C'est une volonté de diversifier nos sources de financement via un modèle où les collectivités se mobilisent ensemble pour reprendre en main leur destin.

Pour bénéficier de prêts, les collectivités doivent préalablement adhérer à l'AFL, c'est-à-dire en devenir actionnaires. L'octroi de prêt est subordonné à une

analyse financière détaillée de la commune, permettant de valider sa capacité de remboursement et la solidité de ses marges de manœuvre.

L'objectif est d'obtenir un prêt de 1 million d'€ pour financer notre plan pluriannuel d'investissement (PPI) qui intègre de gros chantiers : extension de l'école maternelle (2 millions d'€), aménagements urbains (2 millions d'€), bâtiments communaux, Collégiale.... Notre PPI nous permet d'avoir une vision très précise des investissements sur 6 ans. Nous savons où nous allons !

Compte tenu du bon résultat de l'analyse de notre dossier, l'AFL nous a proposé un prêt de 1 000 000 € à 0,47% sur 15 ans.

Ce sont d'excellentes conditions !

Nous n'alourdirons pas la dette de la commune durant ce mandat, tout en investissant plus de 8 millions d'€.



RÉNOVATION DES AIRES DE JEUX : PLUS DE MOYENS POUR NOS ENFANTS !



Suite à des dégradations, certains équipements de l'aire du stade municipal ont dû être démontés.

Nous déplorons ces actes de vandalisme qui pénalisent nos enfants.

Cela dit, les réparations ponctuelles ne suffisent plus et il est temps de donner un « coup de jeune » à nos aires de jeux.

Ainsi, dès le premier trimestre 2021, deux de nos trois aires de jeux seront intégralement rénovées.

Il s'agit de l'aire de jeux du stade, ainsi que celle située à proximité du camping municipal. Dans les deux cas, les jeux actuels seront remplacés par des équipements modernes.

Nous sommes en train de consulter les fournisseurs pour obtenir les meilleures propositions.

La commune s'engage pour le bien-être et l'épanouissement de nos enfants.

PASS' ACTIVITÉ 2020

Cette année encore, les élèves de l'école Maternelle et de l'école Élémentaire ont reçu le Pass' Activité d'une valeur de 30€ qui est déduit lors de leur inscription auprès de structures et associations locales.

Ainsi, la Municipalité s'engage à :

- Participer au pouvoir d'achat des familles.
- Inciter les enfants à participer localement à la pratique sportive ou culturelle pour un meilleur épanouissement.
- Donner un coup de pouce aux structures associatives locales.



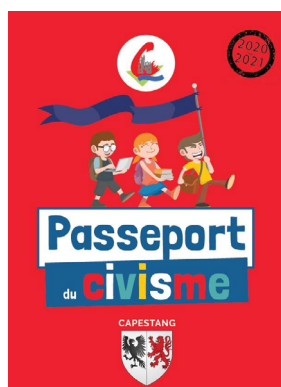
Ce **PASS** a été distribué cette année à près de **320 élèves**. **125 PASS** ont été à ce jour utilisés soit une valeur totale de **3750€** qui ont bénéficié aux associations sportives et culturelles de Capestang.

CADEAU DE FIN D'ANNÉE AUX ÉLÈVES DE CM2

En cette fin d'année scolaire très spéciale, la municipalité a tenu à offrir à tous les élèves de CM2 une calculatrice scientifique qui leur sera très utile durant leurs années de collège.



PASSEPORT DU CIVISME



Le Maire de Capestang, accompagné de Chantal DUMONT GILMOZZI, conseillère municipale déléguée à la participation citoyenne, a eu le plaisir de remettre leurs passeports aux élèves de CM2 de l'école François Mitterrand.

Ce Passeport permettra aux enfants de réaliser des missions individuelles ou collectives sur plusieurs thèmes : les commémorations, le patrimoine local, les personnes âgées, la solidarité, l'environnement, les secours, Internet...

Les élèves seront accompagnés dans leurs actions tout au long de cette année scolaire par leurs professeurs mais aussi par des ambassadeurs

Merci à eux d'avoir accepté cette mission d'accompagnement et de transmission de valeurs citoyennes.

Devenir citoyen commence dès le plus jeune âge, et il est de notre devoir, plus que jamais, de transmettre à nos enfants les valeurs fondatrices de la République : Liberté, Egalité et Fraternité.



MARCHÉ COUVERT

Le chantier de rénovation de la façade, de la toiture et des menuiseries du marché couvert a eu lieu cette année.

- La rénovation de cet édifice contribue à embellir l'espace public en cœur du village.
- Un investissement de 130 000 € de la commune pour un cadre de vie de qualité



AVENUE DE NISSAN : SIGNALISATION ROUTIÈRE MODIFIÉE

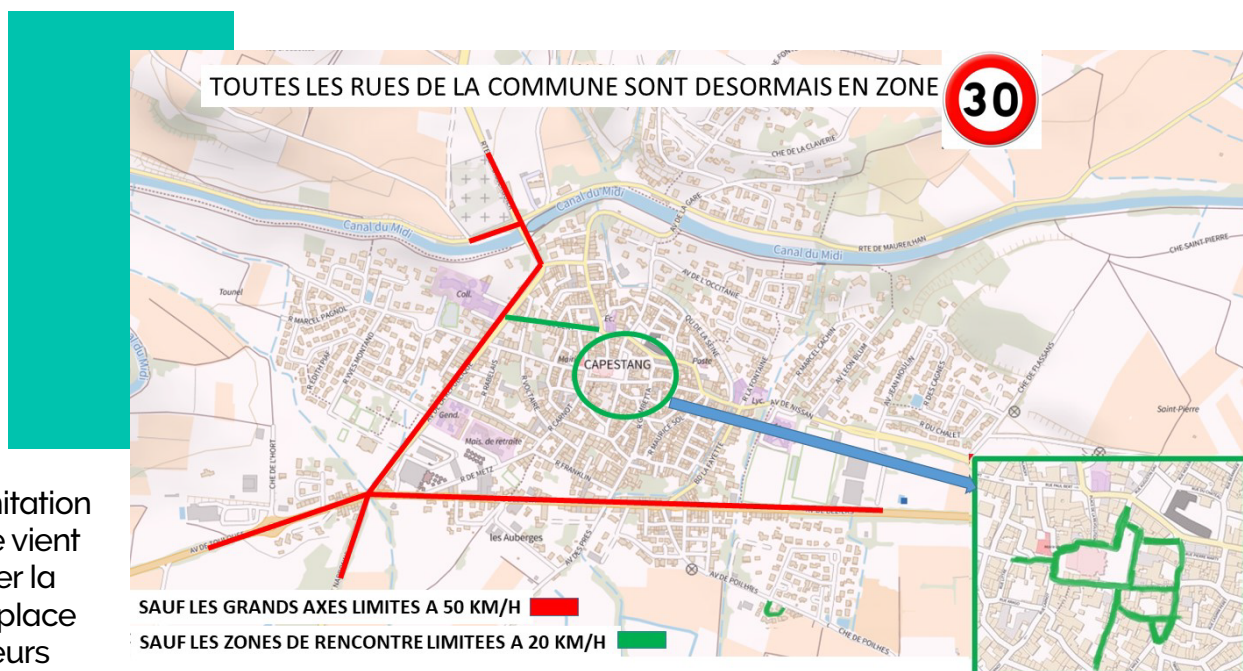
Les services techniques municipaux ont implanté des panneaux "**Priorité à droite**" sur l'avenue de Nissan, aux intersections avec les avenues Jean Moulin, Léon Blum et la rue Marcel Cachin. Il s'agit de rappeler aux automobilistes circulant sur l'avenue qu'ils n'ont pas la priorité. Par ailleurs un "**Cédez-le-passage**" a été matérialisé au débouché du chemin de Flassans. Une action pour mieux organiser la circulation et favoriser la sécurité des usagers.

RÉDUCTION DE LA VITESSE

Dans le cadre des actions menées pour réduire la vitesse des véhicules et améliorer le partage de la voie publique entre tous les usagers, l'ensemble des rues de la commune sont désormais limitées à 30 km/h. Sauf les grands axes (Cours Belfort – RD11 et Avenue de la République RD16) qui demeurent limités à 50km/h.

Sauf les zones de rencontre qui sont limitées à 20 km/h avec priorité aux piétons et cyclistes :

- Abords de la Collégiale : rue de la Liberté, rue Jean Jaurès, Place Danton Cabrol, rue Louis Baisse (jusqu'à la rue Gambetta), rue Gambetta (depuis la place Gambetta), rue Rouget de l'Isle, rue Paul Simon Cabrol, rue Adolphe Saïssset
- Rue Paul Bert
- Rue des Clairs



Cette limitation générale vient compléter la mise en place de plusieurs aménagements :

- Mise en place de chicanes : avenue de Poilhes, avenue de Maureilhan et chemin de l'Hort
- Pose de coussins berlinois : chemin de l'Hort (4), rue Yves Montand (2), rue Floquet (1), rue Jean Pech (1), rue de Strasbourg (2), boulevard Amiral Courbet (1), Avenue de Maureilhan (1)

LES AVANTAGES DU PASSAGE À 30 KM /H

- Pour un piéton, le risque de décès est 9 fois moins important à 30km/h qu'à 50km/h et les blessures sont beaucoup plus légères.
- La réduction de 20km/h de la vitesse de circulation sur une voie urbaine permet une baisse, en fonction de la configuration de la voie, de l'ordre de 3dB (A)-3 décibels- du volume sonore aux abords de la voie : cela correspond à un bruit deux fois moins important.
- La conduite souple, associée à une limitation de la vitesse à 30 km/h est moins polluante qu'une conduite par à-coups permise par une limitation plus haute.

« On va perdre du temps ! »

Sur un trajet entre Intermarché et le cimetière, par exemple, la « *perte de temps* » est d'environ **une minute**.
Une minute ! Cela vaut-il la peine de mettre la vie des piétons en danger ?

LE PLAN VOIRIE EN ACTION !

Lancé en 2018, le Plan Voirie a pour objectif de planifier dans la durée la rénovation des rues et places de notre village.

Fondé sur des marchés pluriannuels de travaux avec des entreprises spécialisées, il nous permet d'obtenir de meilleurs prix que des travaux "au coup par coup". Nous y consacrerons 750 000 € d'ici 2026.

Depuis 2018, plus de 3 kilomètres de chaussée ont ainsi été rénovés.

■ Dans ce cadre, la rue de la République a fait l'objet d'une rénovation particulièrement soignée, avec la mise en place de trottoirs en béton désactivé. Il s'agit de donner un aspect beaucoup plus qualitatif à cet axe important pour l'accès au centre du village, emprunté par de nombreux usagers.



■ Une première tranche de travaux sur l'avenue de Poilhes a également été réalisée, avec la réfection de la partie la plus dégradée de la chaussée, ainsi que la mise en place d'un cheminement piéton et de chicanes.

■ Après des travaux importants sur les réseaux d'assainissement, le dernier tronçon de la rue Ferrer a été rénové. Cela achève la rénovation complète du quartier « Ferrer – Gigiry » débuté en 2019.

■ Par ailleurs, 7 rues ont été entièrement rénovées :

Dans le quartier "Sud" :

- Rue Buffon
- Rue de la Tuilerie
- Rue Diderot
- Rue Jules Verne
- Rue Mirabeau

Dans le **centre du village** :

- Rue Ignace Malet
- Rue Rouget de Lisle



La commune investit pour un cadre de vie embelli et sécurisé.

CHEMIN PIÉTON D'ACCÈS AU CANAL

Les services techniques municipaux ont rénové le mur du chemin piéton qui relie le Pont de Fer à l'Avenue de l'Occitanie.

Ce cheminement est très emprunté par les habitants des quartiers "hauts" du village, ainsi que les usagers du Canal du Midi.

Ces petits travaux du quotidien contribuent à embellir notre village et à le rendre plus agréable à vivre.



MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- La réception des travaux de modernisation de l'éclairage public du quartier "Tounel" et du camping municipal a été effectuée.
- Dans le cadre du plan pluriannuel de modernisation, conduite en partenariat avec le SIVOM d'Ensérune et subventionné par Hérault Énergie, les lampadaires du quartier « Tounel » (rue Yves Montand, Jacques Brel, Léo Ferré, Marcel Pagnol, Floquet...), ainsi que ceux du camping, ont été remplacés par des dispositifs à LED.
- Ces actions viennent s'ajouter aux travaux effectués par la Communauté de Communes Sud-Hérault, dans le cadre de sa compétence « Éclairage public ».
- Depuis 6 ans, près de 40% des quelque 900 points lumineux de la commune ont été modernisés, pour une baisse de consommation d'énergie de 20%. Gagnant pour les finances publiques et gagnant pour l'environnement !



POINT SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Une réunion s'est tenue en Mairie avec une représentante d'Enedis pour faire le point sur les travaux effectués sur le réseau d'alimentation électrique de la commune.

Enedis a investi plus d'1 million euros entre 2017 et 2019 sur plusieurs chantiers (maintenance lourde sur le réseau haute tension aérien, enfouissement, bouclage et modernisation du réseau haute tension).

Ces investissements importants ont permis une meilleure réactivité d'Enedis face aux pannes, mais aussi la mise en place d'un réseau moins sensible aux aléas climatiques et donc plus performant.

Depuis la fin de ces travaux, le territoire de Capestang bénéficie d'une meilleure qualité et notamment le centre du village.

Cette amélioration a d'ailleurs pu se lire sur le temps de coupure par habitant, puisqu'il a été divisé par deux entre 2018 et 2019. A fin mai 2020, aucune coupure n'avait été enregistrée par Enedis depuis le début de l'année 2020 sur la commune.

CHOUCAS ET ÉTOURNEAUX: VISITE DE LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX



Conscients des désagréments subis par bon nombre de riverains et déterminés à régler les problèmes liés à la présence d'oiseaux tels que les choucas ou les étourneaux à Capestang, nous avons fait appel à la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux).

Une représentante de la ligue est donc venue à notre demande rencontrer riverains, agents municipaux, police municipale et élus afin d'établir un rapport qui permettra, dans un premier temps, de déterminer les espèces présentes sur notre village puis, dans un second temps, de proposer des solutions efficaces et adaptées aux oiseaux identifiés. Nous ne manquerons pas de vous informer du contenu de ce rapport et de mettre en place les mesures préconisées par la LPO.

Ensemble, pour un cadre de vie apaisé et de qualité.



EMBELLISSEMENT DU MONUMENT AUX MORTS

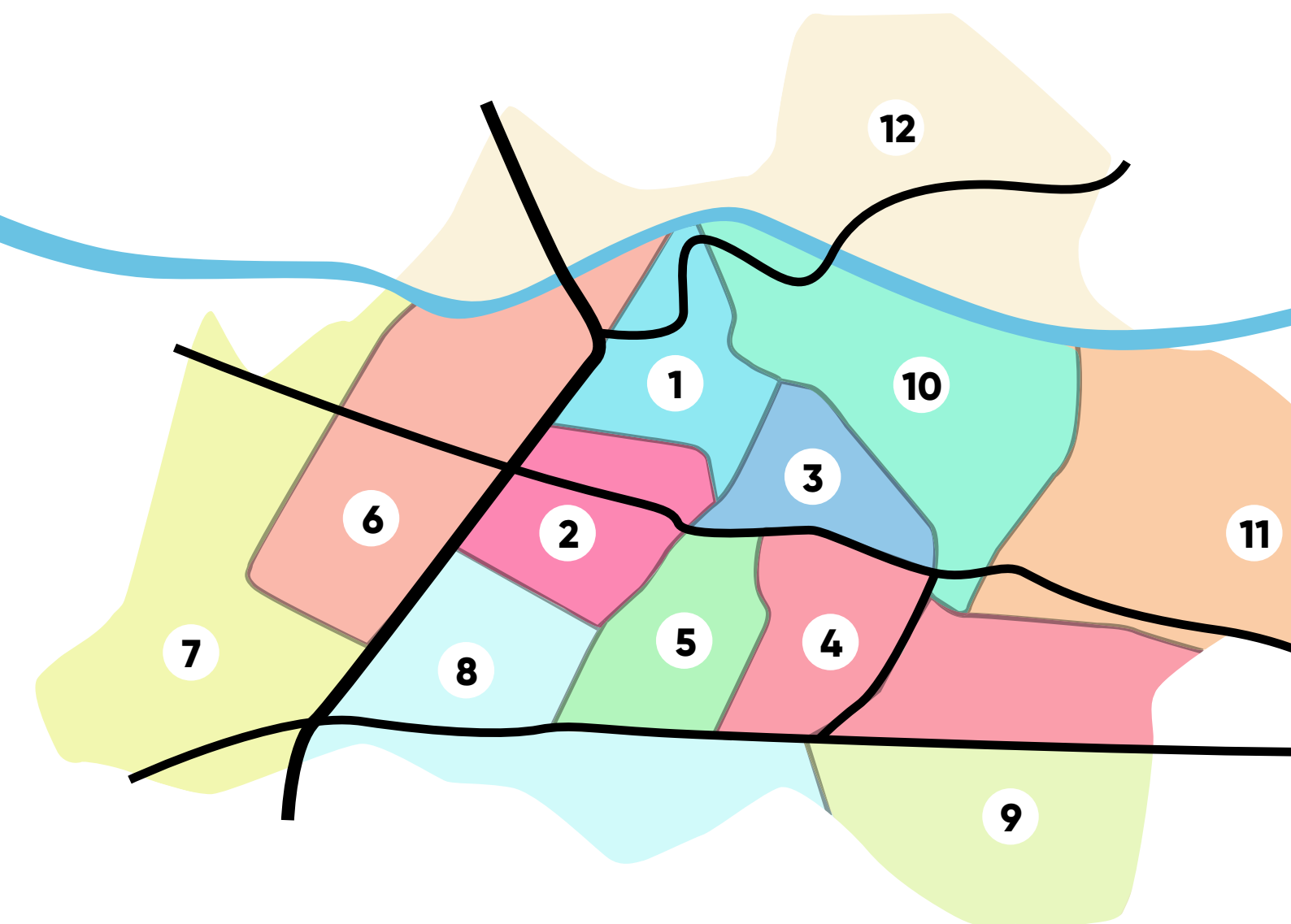
Cette année nous avons engagé des travaux d'embellissement du Monument aux Morts.


- Rénovation des statues réalisée par une entreprise spécialisée grâce à la technique du sablage basse pression
- Rénovation des grilles et des lampadaires par les services techniques municipaux
- Replantation des espaces verts attenants

L'attention portée à notre Monument aux Morts traduit notre attachement aux valeurs de la République et notre gratitude pour celles et ceux qui se sont battus pour les défendre.

RÉFÉRENTS DE QUARTIERS

- | | | |
|-----------------------------------|---|---|
| 1 Béatrice MILESI | 6 Estelle FLEUTOT | 11 Isabelle PALM |
| 2 Christian WAUTERS | 7 Laëtitia ANDRIEU | 12 Augustin MINARRO |
| 3 Micheline MIANNAY | 8 Gilles DUCLOS | 13 Alain RIVAYRAND
(écarts) |
| 4 Emilie LAMARCQ | 9 Chantal DUMONT GILMOZZI | Sylvie GISBERT
(référente
commerçants) |
| 5 Christian ALFARO | 10 Pierre CUESTAS | |





Nous vous rappelons que les référents de quartiers sont à votre disposition.

C'était un de nos engagements pour garantir une écoute et surtout une réponse rapide et adaptée à toutes vos questions.

Chaque élu référent a pour mission d'être le relais de la municipalité au plus près de vous et de vos préoccupations. Vous pouvez lui faire part de toute question relative au fonctionnement des services municipaux, à la vie de votre quartier, à la propreté, à la qualité de l'espace public et des aménagements urbains...

Un flyer indiquant le nom et les coordonnées de votre référent de quartier vous a été distribué avec le dernier numéro du bulletin municipal.

Attention, une erreur s'est glissée dans les précédents flyers. Le numéro de téléphone pour contacter les référents de quartier est le : 0 800 0 34310

Pour toute question sur ce dispositif, n'hésitez pas à solliciter : l'adjoint en charge du cadre de vie,

Jean-Claude VIVANCOS :

JeanClaude.VIVANCOS@ville-cape tang.fr

le conseiller délégué aux référents de quartiers,

Pierre CUESTAS : Pierre.CUESTAS@ville-cape tang.fr

EXTENSION DU CABINET MÉDICAL

Quatre nouveaux cabinets de consultations ont été livrés pour le Centre Municipal de Santé (CMS), ainsi qu'un espace d'accueil et une salle d'attente réaménagés. Des locaux modernes, lumineux, aux normes d'accessibilité les plus récentes, pour accueillir nos 4 médecins et nos 2 secrétaires médicales.

Ce chantier, d'un montant d'environ 280 000 € HT, a été subventionné à hauteur de 99 023,41€ (attribués par le Sous-Préfet, dans le cadre du contrat de ruralité piloté par l'État et le Pays Haut-Languedoc et vignobles). Le CMS, notre service public de santé de proximité, est prêt à relever de nouveaux défis : l'arrivée d'un 5ème médecin et le projet de télémédecine en partenariat avec le Centre Hospitalier de Béziers.



Un temps menacée de fermeture, comme d'autres dans le département, la Trésorerie de Capestang sera finalement maintenue. C'est une bonne nouvelle !

Le plan initial de réorganisation des services des finances publiques dans le département prévoyait en effet la fermeture du site et le redéploiement des services vers Béziers et Saint-Pons de Thomière.

Nous nous félicitons que la mobilisation des agents et des élus ait permis d'engager une concertation et un dialogue avec la direction des finances publiques. Ce dialogue a abouti au maintien du site de Capestang. Même si nous regrettons la fermeture d'autres sites dans le département, nous nous félicitons de la pérennisation d'un service public en milieu rural.

Concrètement, les effectifs du site seront maintenus, dans le cadre de la création d'un

LA TRÉSORERIE DE CAPESTANG RESTERA !

service de gestion comptable du biterrois, avec une double implantation : Béziers et Capestang. Par ailleurs un poste de conseiller aux décideurs locaux sera créé. Basé à Capestang, ce cadre supérieur aura pour principale mission d'accompagner les élus locaux sur différents thèmes tels que le budget, la fiscalité directe locale, les analyses financières, l'aide à la décision pour les investissements...

Ce scénario concilie plusieurs points positifs : aménagement du territoire avec le maintien d'un pôle de service en milieu rural, proximité des services de l'Etat avec les collectivités, prise en compte des conditions de travail des agents, optimisation de l'organisation via la mutualisation avec le site de Béziers, utilisation ajustée des deniers publics avec le maintien des locaux existants.

DEUX CHANTIERS IMPORTANTS A LA MAISON DE RETRAITE

Le permis de construire a été accordé pour deux chantiers importants à la maison de retraite :

- Extension des bâtiments pour la création de 8 chambres supplémentaires, de façon à pouvoir accueillir tous les résidents en chambre individuelle.
- Mise en accessibilité des salles de bain de la totalité des chambres.

Au total, ces chantiers représentent un investissement de 1,8 million d'€ HT, pour lesquels des subventions ont été obtenues auprès du Département et de l'ARS pour un total de 528 000 €. Les travaux débuteront au premier trimestre 2021.

La commune et le Centre Communal d'Action Sociale investissent pour l'accueil et le bien-être de nos aînés, avec toujours des tarifs parmi les plus bas du département.



SIMULATION DE LA SURELEVATION ET DE L'EXTENSION DU BATIMENT A



FORUM DES ASSOCIATIONS / VIDE-GRENIER

Le 6 Septembre, le forum des associations a eu lieu à la salle Nelson Mandela. 21 associations étaient représentées ! De quoi trouver votre bonheur et de belles activités pour vous et vos enfants !



LE HANDBALL CLUB CAPESTANG A L'HONNEUR



Le Hand Ball Club Capestang - HBCC a été mis à l'honneur par la Fédération Française de Handball.

Le club s'est vu décerner le "Label Argent" pour la saison 2018-2019 !

Cette distinction récompense les actions du club en faveur des jeunes, son dynamisme et la qualité de son encadrement et des actions proposées.

Nous tenons à féliciter les dirigeants, les encadrants et l'ensemble des bénévoles pour leur engagement en faveur des jeunes et du dynamisme du tissu associatif de notre village. Ils pourront toujours compter sur le soutien de la commune, comme l'ensemble des clubs sportifs.

UN NOEL CRÉATIF A LO CASTEL EN PARTENARIAT AVEC LA MAIRIE



Les ateliers créatifs de Marc Pelat pour notre Noël récup' ont eu lieu pendant les vacances de Toussaint à Lo Castel.

Un beau moment de création et de partage intergénérationnel qui a réuni petits et grands. Notre objectif principal, celui du partage et de la solidarité a été atteint ! Un grand merci à Marc pour son accueil chaleureux, sa créativité, sa patience, sa bonne humeur et son esprit de partage.



INFOS ASSOCIATIVES

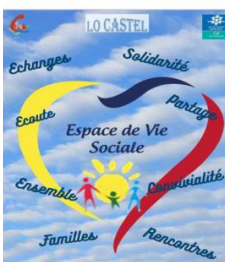


Les amis de la collégiale

Les Amis de la Collégiale parient sur la mise en valeur du patrimoine

capestanais. Capestang n'est pas qu'une halte sur le canal du Midi, elle a une richesse patrimoniale conséquente, assez méconnue qui mérite largement que l'on s'y intéresse. L'association des Amis de la Collégiale rappelle que depuis 2017 tous les dons sont défiscalisés. Elle s'engage à soutenir la commune de Capestang en contribuant financièrement aux travaux de restauration. Les opérations de partenariats se sont poursuivies cette année encore afin d'oeuvrer à la restauration et de faire découvrir la collégiale au plus grand nombre par des visites guidées et ascensions au clocher (téléphone 06 52 42 67 37)

L'année prochaine verra de nouveaux projets autour de visites thématiques, participatives, ludiques, insolites, matinales, nocturnes, sonnerie cloches, d'aménagements, visites organisées par un guide conférencier bénévole trilingue et des partenariats avec les mécènes Groupama et Sousy. **Pour y adhérer : adhésion 15 euros**



L'ÉPIC LO CASTEL ACTIVITÉS EVS MUSÉE - GÎTE

La saison 2020 a été un peu particulière et nous avons dû faire face et surtout s'adapter à la crise sanitaire. Nous avons proposé des ateliers en visioconférences, organisé des manifestations tel qu'un concours de dessin

pour Halloween, un marché de Noël virtuel... Bref, nous essayons de faire preuve d'imagination devant cette situation afin de pouvoir consolider le lien social. Malgré de nombreuses annulations de réservations, le gîte a pu fonctionner cet été avec des personnes de passage, cyclistes, pèlerins... Quant aux visites du musée du Château des Archevêques, cette année, nous avons accueilli essentiellement un public français pour des visites libres et une chute importante des visites guidées. Lo Castel a obtenu cette année l'agrément Espace de Vie Sociale (CAF), qui nous permet de tous vous accueillir, d'échanger, de partager autour de thèmes et d'activités dédiées à la famille, la culture, l'environnement et aux initiatives que vous nous soumettez. Tout au long de l'année, nous vous proposons des animations sur ces thèmes. Vous avez des idées de projets... N'hésitez pas à venir nous rencontrer ! 04 67 37 51 23 - 07 87 75 08 99
contact@locastel-capestanang.fr / www.locastel-capestanang.fr
FB : Lo-Castel-Mairie-de-Capestang



Association culturelle créée en juin 2019, nous produisons et diffusons des spectacles vivants (théâtre, concerts, etc)

sur la commune de Capestang (essentiellement à La Maison du Peuple). Nous organisons également des animations ponctuelles (grand bal populaire à la salle Nelson Mandela en avril 2021)

Notre programme pour le 1er semestre 2021 est le suivant : (à la Maison du Peuple). buvette et petite restauration.

- samedi 9 janvier : théâtre par « **La Bande à part** »
- samedi 23 janvier : concert par « **Gas Factory** »
- samedi 6 février : spectacle « **Boby Lapointe** »
- samedi 6 mars : théâtre par « **Clémentine** »
- samedi 1er mai : à définir
- samedi 5 juin : théâtre par « **Les Pas Sages à l'Acte** »

A noter : 3^{ème} Festival de théâtre les 8, 9, 10 octobre (3 représentations théâtrales , 1 spectacle pour enfants , 1 concert)

tarif adhésion+ annuelle : 15 €

contact : Didier Gaudin - 0608263040

didier.gaudin37@orange.fr - facebook capestacles



LA BOULE CAPESTANAISE

En 2021 la boule capestanaise sera heureuse de vous accueillir tous les après-midi sur le terrain du boulodrome Yvan MOULET dans un esprit sportif et convivial

Association CAC34

Bonjour à vous tous,
Quelle année chaotique!!!

Oublions vite cette période néfaste, noire et tournons-nous plutôt vers l'avenir que nous vous souhaitons en cette nouvelle année 2021 plein de fêtes, de retrouvailles, de musique, de partage et de joie. Pour l'équipe du CAC34 au grand complet, les projets commencent à prendre forme et nous espérons pouvoir les concrétiser si la situation le permet. Nos vœux les plus chers ? vous retrouver, tous, le plus rapidement possible sur la place de Capestang pour fêter cette liberté qui nous manque tant. Meilleurs vœux 2021.



Club des Retraités

Le Club des Retraités, section locale "d'Ensemble & Solidaires-UNRPA" propose à ses adhérents de rompre avec la routine et de garder un minimum de vie sociale en participant à diverses activités ludiques ou culturelles étalées de septembre à juin : lotos, goûters et repas dansants, apéros dinatoires, jeux de cartes et de société, marche, spectacles, sorties d'une journée, voyages de quelques jours, pour une cotisation annuelle de 17 €.

Une aide ponctuelle pour le courrier et les courses en cas de maladie peut être apportée, à la demande.

Notre association dispose d'une mutuelle très intéressante et d'un organisme d'aide pour l'achat de lunettes ou prothèses destiné aux plus démunis. Depuis la mi-mars 2020, nos activités sont bien entendu arrêtées du fait de la crise sanitaire.

Seule l'aide aux adhérents isolés demeure : téléphone, courses, visites pour soutenir le moral des plus affectés.

Pour tout renseignement, personnes à contacter : M. G. ROUANET (président) : 04 67 39 83 50

Mme O. CARDONA (secrétaire) : 04 67 93 30 33 / Mme C. CHRETIENNOT (trésorière) : 04 67 93 79 16



LES COLS BLEUS DE L'ETANG

Amis sportifs, L'association Capestanaise Les Cols Bleus de l'Etang vous accueille tous les vendredis au stade de Capestang pour un entraînement de rugby à toucher (sans plaquage). Club rugby vétérans, les Cols Bleus accueillent les anciens joueurs de Capestang et environs et toute personne ayant envie de jouer et partager de bons moments.

FANFARE LES MAINS SUR LE CAPOT

La Fanfare « Les Mains Sur Le Capot » vient de fêter ses dix ans à Capestang, et compte maintenant une quinzaine de membres, dont certains viennent de Béziers ou de Narbonne. Son répertoire varié (Funk, Cumbia, Reggae, Chacha, ska...) propose des musiques d'ici et d'ailleurs, dont le dénominateur commun est l'énergie et le partage. Elle a organisé deux rencontres de fanfares à Capestang en 2017 et 2018. C'était reparti pour juillet 2020 mais il y a eu un imprévu nommé Covid19... Alors nous espérons très très fort que ce sera possible en 2021 ! Fanfaronnade à Capestang, les 3 et 4 juillet ! Déambulations dans les rues du village, concerts gratuits dans la Cour du Château le samedi soir, animation du marché le dimanche matin – Capestang sonnera aux rythmes des cuivres et des percussions ! Avec des fanfares invitées venant de différentes régions de France, un weekend festif en famille en perspective !



HBCC

Capestanaises & Capestanais
Handballeuses & Handballeurs,
J'espère qu'entre le moment où je
vous écris et le moment où vous me
lirez, nous aurons pu à nouveau
partager notre même passion et nous
réunir dans une salle de sport pour
pouvoir pratiquer enseigner et
échanger ces moments merveilleux
qui semblent tellement loin
derrière nous.

Le 1er septembre 1995 naissait le
HANDBALL CLUB CAPESTANAIS voilà
25 ans QUE DE SOUVENIRS

Je tenais à remercier toutes les
personnes qui ont pu participer à la vie
du club de près ou de loin « parents,
bénévoles, municipalités, partenaires »
durant toutes ces années sans quoi
le HBCCapestanais ne serait pas
EXISTANT aujourd'hui.

Capestanaises & Capestanais,
le Handball Club Capestang vous
souhaite une très BONNE ANNEE 2021.

A bientôt dans les gymnases

Christophe Milesi Président HBCCapestang

La ligue contre le cancer



Le coordinateur de Capestang de la ligue contre le cancer Gérard Manilève a tenu à remercier encore une fois les bénévoles qui par leur assiduité ont toujours répondu présents pour les quelques journées d'animation

de cette année si particulière. "Malgré la situation actuelle, n'ayant pas organisé les manifestations comme à l'habitude, néanmoins, grâce à votre générosité et le soutien des bénévoles de l'antenne de Capestang, nous avons remis cette semaine au comité départemental de la Ligue contre le cancer34 la somme de 7 130 Euros. Merci à vous tous. Je vous informe, si cela est possible, la date de la journée de L'Espoir à venir le dimanche 6 juin 2021, le bureau composé de Hervé Soulayrol, Angèle Laguia, Stéphanie Cabrol et moi même vous informerons de la marche à suivre dès que possible" Il rappelle également que les dons peuvent être déposés 3 rue Gigiry à l'antenne de la Ligue.

MC-TT TENNIS DE TABLE



Quelques mots pour décrire cette année
2020 si particulière pour notre association

comme pour beaucoup d'autres pour les raisons que nous connaissons tous. Le tennis de table étant un sport d'intérieur nous avons souffert encore plus que certaines autres disciplines, avec de longs mois sans pouvoir se réunir et jouer. Nous avons essayé malgré tout de dynamiser la rentrée de septembre en participant aux journées des associations et en respectant un protocole strict lors de la reprise de nos entraînements, avant d'être à nouveau fauchés dans notre élan. Il est impératif que nous puissions à nouveau nous réunir pour jouer au Ping pong en 2021, comme pour l'ensemble des activités sportives, et retrouver le plaisir de pratiquer notre sport. Alors j'espère de tout cœur que cette année qui arrive nous permettra à nouveau de partager tous ces moments indispensables de partage et de convivialité dans notre club. **Longue vie au MC-TT !**

MEDIATHÈQUE

L'année 2020 a été une année difficile pour tous ! Nous espérons la laisser derrière nous et puissions-nous nous retrouver autour d'échanges, et programmations culturelles riches ! Toute l'équipe a été ravie de vous retrouver dès fin novembre.

Notre mission prioritaire, le cœur de notre métier, est de favoriser l'accès de chacun à la culture même si les mois écoulés l'ont quelque peu entravé (malgré tout le travail effectué en ligne, en click and collect etc.).



LES PARTENARIATS, UN ATOUT POUR LA COMMUNE ET LE TERRITOIRE



Les partenariats nous permettent de vous mettre en lien avec des professionnels et acteurs locaux de qualité, Marc Pelat continue d'assurer les ateliers artistiques auprès des jeunes et des familles : les adultes y sont les bienvenus !

La journée du jeudi est spécialement réservée pour l'accueil des classes maternelles et primaires. Cet accueil est primordial pour que chaque élève connaisse la médiathèque et puisse se l'approprier.

Grâce au partenariat privilégié avec la communauté de communes, la médiathèque reçoit le lieu d'accueil enfants parents (LAEP) « Canal jeu », trois fois par mois, ainsi que le relais des assistantes maternelles deux fois par mois et l'école de musique.

LES ACTIVITÉS À VENIR

En ce premier trimestre 2021, la médiathèque vous proposera des spectacles et ateliers pour les plus jeunes, des animations autour de l'environnement qui n'ont pas pu avoir lieu en 2020.

Nous reprendrons également les ateliers d'écriture avec Jennifer Hendrycks pour les adultes et vous proposerons un nouveau rendez-vous : un atelier pour échanger autour de vos lectures ! Vous avez aimé l'an dernier les ciné-bio ? Pas d'inquiétude, nous continuerons à vous les proposer et à diversifier les thématiques. Et pourquoi pas un p'tit ciné pour les plus jeunes ?



UN PORTAIL WEB POUR LA MÉDIATHÈQUE

Parce que nous souhaitons vous proposer un service de qualité, y compris en ligne, pour que vous puissiez choisir vos documents depuis chez vous, lire des critiques, des sélections, suivre le programme des animations, etc. la médiathèque a maintenant son portail en ligne !!

www.mediatheque-capestang.fr

Si vous souhaitez apprendre à vous servir de ce portail, nous vous proposons une présentation.

Personnes domiciliées
Sud Hérault

GRATUIT

Personnes de 18 ans et plus

GRATUIT

Personnes domiciliées
hors Sud Hérault

16€

Visiteurs occasionnels

6€ + caution 100€

HORAIRES

Mardi 10h-12h / 14h-18h
Mercredi 10-12h / 14h-18h

Jeudi 10h-12h / 14h-18h
uniquement pendant les vacances scolaires

Vendredi 14h-19h

Regards d'artistes

Regards d'artistes sur Capestang :
2 artistes, 2 regards, 1 même amour pour Capestang



Didier Garcia dans son atelier à Capestang

DIDIER GARCIA, ARTISTE PEINTRE

Didier Garcia est né il y a quelques décennies dans la maison de ses grands-parents, située au pied du célèbre Canal du Midi de Pierre Paul Riquet, atout majeur de notre ville, elle attire irrésistiblement le regard de tous les promeneurs.

Dès qu'il en passe le portail, le visiteur est invité au cœur d'un voyage de couleurs délicieusement orangées et de formes pleines et rondes. Il peut deviner déjà l'atelier d'artiste aux mille couleurs qui se dessine dans le fond. Didier vous attend, sa célèbre casquette en jean sur la tête, son regard bienveillant et intelligent vous souhaite déjà la bienvenue.

« Je suis né dans cette maison, celle de mes grands-parents maternels, dans la chambre où je dors. C'était une famille de viticulteurs, comme beaucoup à l'époque à Capestang. »

COMMENT EST NÉE VOTRE PASSION POUR LA PEINTURE ?

Vers l'âge de 12 ou 13 ans, j'ai commencé à peindre mes premiers tableaux au bord du Canal du Midi. A 15 ans, mes copains ont obtenu leur permis de chasse, ma mère a refusé, moi ça m'arrangeait, tuer des oiseaux, ça ne m'intéressait pas, alors j'ai peint, de plus en plus souvent. Ma première peinture c'était au lavis, qui n'existe plus à présent, c'était une peinture au couteau, puis j'ai peint à la gouache, à l'huile, j'ai fait aussi des aquarelles mais je n'en appréciais pas vraiment l'aspect un peu « mièvre », trop clair, je n'arrivais pas à avoir une « facture », aujourd'hui j'y suis enfin parvenu, j'ai aussi peint à l'aérographe.

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS ?

J'étais un très mauvais élève, les cours de dessin à l'époque n'étaient pas dispensés par des professeurs d'art mais par un professeur de géographie, mon travail artistique était lui aussi très mal noté par ce professeur. En 4ème j'ai été exclu du collège parce que j'étais redoublant. Alors j'ai décidé de suivre les traces de mon grand-père qui était électricien en choisissant un CAP électricité en internat à Narbonne, je suis sorti l'un des premiers de mon établissement et j'ai même obtenu par la suite un BAC Electrotechnique et trouvé ensuite du travail en tant que technicien aux postes télécommunications. Mais la peinture s'est toujours imposée à moi malgré quelques périodes où j'étais techniquement contraint de moins peindre. Par exemple dans les années 70 j'ai vécu à Paris il était compliqué de peindre dans une chambre de bonne au 7ème étage. Puis

J'ai vécu à Marseille, j'étais marié et ma fille était née à cette époque, j'avais d'autres préoccupations, après le travail j'allais souvent dans un café, « le Péano », assez connu et fréquenté par des artistes, cela a réveillé ma passion pour la peinture. Je suis revenu ici au début des années 80, j'ai continué à travailler et à peindre, inlassablement. J'ai exposé pour la première fois dans mon village en 1986, au « forum » là où se trouvent les locaux de la Police municipale. J'ai terminé ma carrière de technicien France Télécom à 55 ans mais je n'ai jamais vraiment réussi à vivre de ma peinture...

QU'EST CE QUI A LE PLUS INSPIRÉ VOTRE PEINTURE À CAPESTANG ?

J'ai dû peindre la Collégiale une bonne centaine de fois, mais ma première source d'inspiration, c'est le Canal. Je suis né et j'ai grandi au bord du Canal, j'ai joué chaque jour avec ma sœur et mes copains sous l'aqueduc, près de la rivière basse. Enfants, on avait l'impression de vivre de grandes aventures dans une forêt amazonienne, la végétation formait des lianes, on faisait des cabanes, c'était un terrain de jeu formidable. C'est donc naturellement que ce décor s'est imposé sur mes tableaux. Bien sûr, aujourd'hui les gens s'intéressent moins à la peinture, mais j'ai réalisé un rêve de gosse qui a comblé ma vie : mon atelier d'exposition.

Didier Garcia
2 impasse Paul Riquet
34310 Capestang
Email : peintre@garcia-didier.com



Huile sur toile au couteau de 1963



STÉPHANE GALINIER, PHOTOGRAPHE

Stéphane, capestanais âgé de 46 ans, a dans le regard cette étincelle qui éclaire les yeux des enfants quand ils sont entièrement absorbés par leur jeu favori. Les commandes en main il sourit en regardant son drone voler dans la cour du château des Archevêques. Soucieux de respecter la loi, il fait bien attention de ne pas dépasser les frontières imposées par la législation tout en espérant obtenir de belles images de son cher village. Le même regard émerveillé encore en haut de notre majestueuse collégiale, l'appareil photo en main, il mitraille inlassablement et passionnément Capestang de son regard d'artiste.

COMMENT EST NÉE VOTRE PASSION POUR LA PHOTOGRAPHIE ?

La photo m'a toujours intéressé, et c'est transmettre la vision d'un moment ou d'une émotion précis.

LA VILLE DE CAPESTANG ET SES PAYSAGES SONT TRÈS PRÉSENTS SUR VOS PHOTOS, QU'EST-CE QUI VOUS INSPIRE LE PLUS ?

Les moments paisibles : les couchers de soleil, les reflets sur le Canal, et bien sûr les photos de nuit.

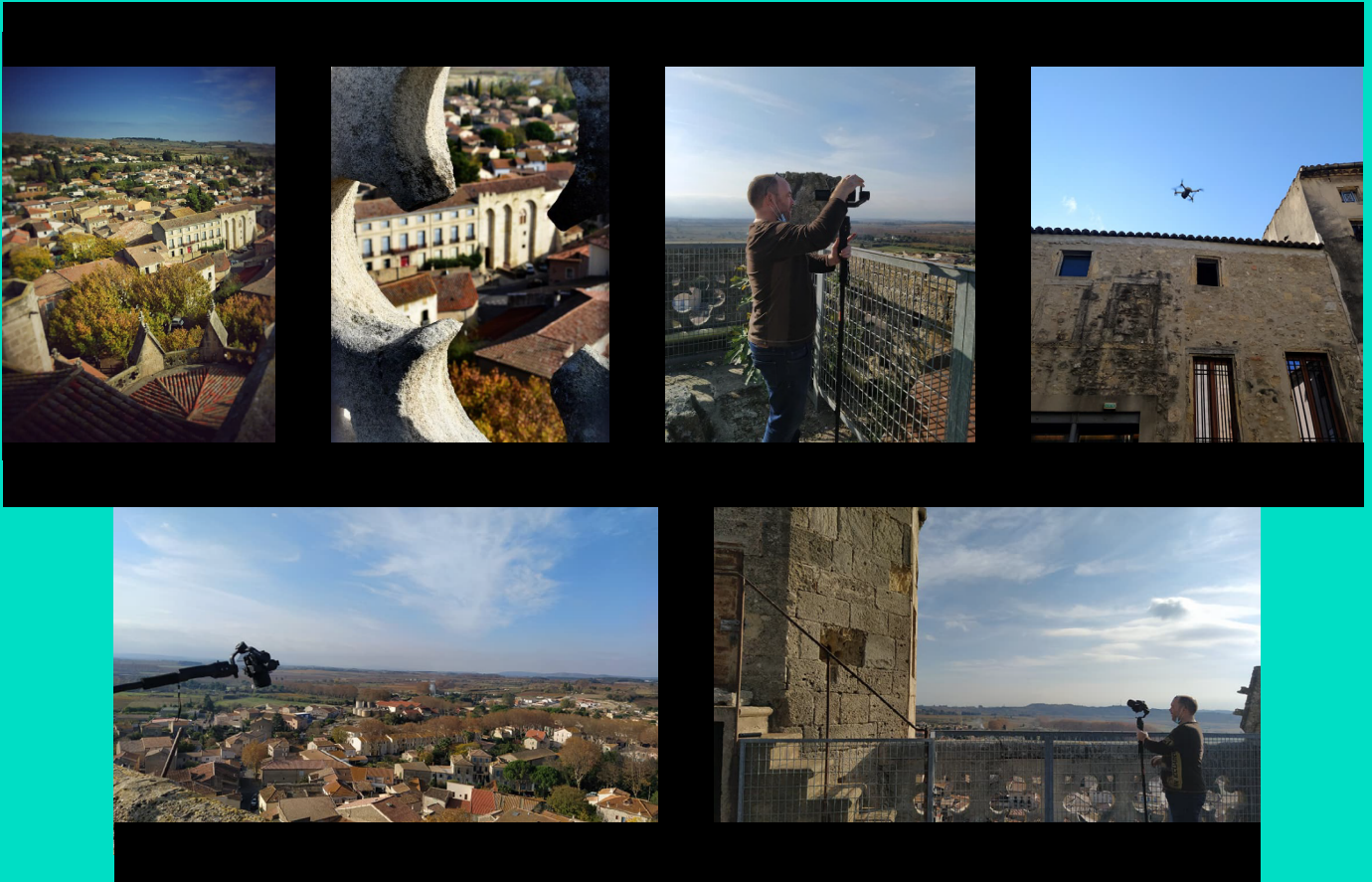
VOUS RÉALISEZ UN PETIT FILM SUR CAPESTANG EN COLLABORATION AVEC LA MUNICIPALITÉ, POUR QUELLES RAISONS AVEZ-VOUS ACCEPTÉ D'ADHÉRER À CE PROJET ?

Je suis originaire de Capestang, et pour moi c'est un plaisir de participer à la mise en avant de mon village.



SILENCE ÇA TOURNE !

Stéphane Galinier a accepté de réaliser un petit film de 2 minutes en partenariat avec la municipalité et avec la participation musicale d'Alain Beurrier. Le but de cette vidéo est de mettre en valeur Capestang, son patrimoine historique, culturel et naturel. Vous pourrez bientôt la découvrir sur notre chaîne Youtube.



Stéphane Galinier « Le Capestanot » - Tél : 06 81 63 33 35

UN PEU D'HISTOIRE...

Enfin, une école pour les filles !

Une école publique, pour les filles et les garçons sans distinction, quoi de plus normal ? Eh bien, il n'en a pas toujours été ainsi pour les demoiselles... Petit retour en arrière, il y a deux siècles. À cette époque, l'instruction est assurée par les religieux, au sein d'écoles dites congréganistes. Et elle n'est ni obligatoire, ni gratuite !

Le 3 novembre 1833, la loi Guizot du 28 juin 1833 sur l'instruction primaire imposant aux communes de plus de 500 habitants de financer une école de garçons, le Conseil municipal nomme un instituteur communal. Trois ans plus tard, la loi est étendue aux écoles de filles, mais sans obligation communale... ah bon ? Eh bien, elle attendront...

Pour l'instant, certaines jeunes capestanaises sont instruites à l'hospice, au milieu des malades, par une sœur, à qui le Conseil finit par accorder une rémunération le 24 septembre 1837. Mais ce n'est que le 19 novembre 1865, 15 ans après la loi Falloux de 1850, que le Conseil décide de créer une école communale gratuite de filles. Écoutons plutôt le maire, Joseph Castres :

« La commune de Capestang étant privée d'une école publique de filles, et l'importance de notre localité s'accroissant annuellement, il devient important de s'occuper sérieusement de l'établissement d'une école où les jeunes filles reçoivent l'instruction dont le besoin se fait généralement sentir. J'ai l'honneur de vous proposer d'établir cette école dans les vastes locaux du bureau de bienfaisance (= l'Hospice) où les enfants trouveront les conditions d'installation favorables à leur développement moral et intellectuel. Je vous propose en même temps de confier la direction de cette école à une sœur de la Charité de St-Vincent de Paul. »

Une sœur, car sous le second Empire, on ne parle pas encore de laïcité... Le même jour, le Conseil décide la construction d'une nouvelle école de garçons, ce sera place de Saïsses, sur le terrain de M. de Gineste. Mais pendant encore 15 ans, l'enseignement des filles se fait toujours à l'Hospice, dans des conditions déplorables d'espace et de salubrité. Plus de 20 délibérations retracent les attermoiements du projet de nouvelle école, entre manque d'argent, refus des autorités, changements de localisation, la mairie en 1871, maison de Gineste en 1874, de Martial Villebrun en 1878, et enfin celle de Vidal de Guéry en 1880, juste avant les lois Jules Ferry de 1881 et 1882, instaurant l'instruction publique gratuite et obligatoire. Nouveau déménagement en 1895, dans l'école des garçons (l'actuelle école maternelle), qui, eux, emménagent dans leur nouvelle école, avenue de la République.

Enfin, les capestanaises ont leur école bien à elles, au bout de 60 ans de tribulations !

Le dernier épisode de cette « aventure » se situe le 12 janvier 1972, quand le maire, Fernand Vidal, expose au Conseil que de récentes instructions permettent d'affecter indifféremment des instituteurs ou des institutrices dans toutes les écoles, à l'exception des maternelles. Désormais, les écoles de filles et de garçons deviendront mixtes, abolissant définitivement la différence de traitement entre écolières et écoliers.

Même si, pendant un moment encore, la cour de récréation sera symboliquement séparée en deux, à droite les filles, à gauche les garçons !

Auteur : Groupe « Capestang, histoire, culture & patrimoines »
Sources : Archives départementales de l'Hérault, dépositaire des archives communales
Photo : collection particulière RC





LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 16 juillet 2020, les membres du Conseil Communautaire élus, suite au renouvellement des conseils municipaux de mai et juin 2020, se sont réunis. Jean Noël Badenas, Président sortant, les a installés dans leurs fonctions de conseillers communautaires. Ont suivi l'élection du Président, des Vice-Présidents et des membres du Bureau.

LES 37 MEMBRES TITULAIRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRES :

ASSIGAN : 1 conseiller : Rémy Soulié suppléant : Peter Ulrich

BABEAU-BOULDOUX : 1 conseiller : Jérôme Roger, suppléant : Didier Girard

CAPESTANG : 5 conseillers : Pierre Polard, Emilie Lamarcaq, Jacques Maurand, Laëtitia Andrieu, Jean-Claude Vivancos.

CAZEDARNES : 2 conseillers : Thierry Cazals, Claude Bernadou.

CÉBAZAN : 2 conseillers : Marc Fidel, Gérard Affre

CESSENON-SUR-ORB : 4 conseillers : Marie-Pierre Pons, Marie-Rose Bouzac, Bernard Bosc, Philippe Roucairol

CREISSAN : 2 conseillers : Laurent Brunet, Fanny Secq

CRUZY : 2 conseillers : Rémy Affre, Mathieu Azema

MONTELS : 1 conseiller : Olivier Henry, 1 suppléante : Céline Blanc

MONTOULIERS : 1 conseillère : Patricia Toulze, 1 suppléant.

PIERRERUE : 1 conseiller : Daniel Roger, 1 suppléant : Jean-Pierre Guiraud

POILHES : 2 conseillers : Bénénger Sarda, Patrice Picart.

PRADES-SUR-VERNAZOBRE : 1 conseiller : Jean-Marie Milhau, suppléant : Roch Codou.

PUISSERGUIER : 5 conseillers : Jean-Noël Badenas, Annie Martin, Hervé Obiols, Marie-Line Albo, Louis Anguera.

QUARANTE : 3 conseillers : Gilbert Rivayrand, Elisabeth Dauzat, Serge Ortiz.

SAINT-CHINIAN : 3 conseillers : Catherine Combes, Clément Chappert, Monique Leroy.

VILLESPASSANS : 1 conseiller : Jean-Christophe Petit, 1 suppléant : Eric Fernandez.



Marie-Pierre PONS
1^{ère} Vice-Présidente
Délégation Action Sociale



Jean-Noël Badenas
Président de la Communauté de Communes



Elisabeth DAUZAT
3^{ème} Vice-Présidente
Délégation Culture et Patrimoine



Thierry CAZALS
4^{ème} Vice-Président
Délégation Urbanisme Et Habitat



Pierre POLARD
2^{ème} Vice-Président
Délégation Economie et finance



Laurent BRUNET
6^{ème} Vice-Président
Délégation Environnement



Jean-Marie MILHAU
7^{ème} Vice-Président
Délégation GEMAPI



Catherine COMBES
5^{ème} Vice-Présidente
Délégation Tourisme

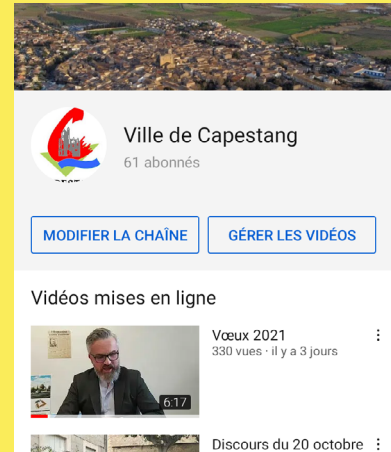


Jean-Christophe PETIT
9^{ème} Vice Président
Délégation Entretien Espaces Verts Parc immobilier Communautaire et suivi des chantiers



Rémy AFFRE
8^{ème} Vice-Président
Délégation Eclairage public SPANC-Stades

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE CAPESTANG EN NOUS SUIVANT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



Retrouvez désormais votre bulletin municipal 3 fois par an !

Tribune Libre

A quoi joue le maire?

En 2020, la loi prévoit que l'opposition puisse communiquer sur les supports papiers et informatiques utilisés par les communes sans avoir à adopter un règlement intérieur.

Pas à Capestang ! Le maire veto tous nos articles depuis mai 2020.

Il refuse de répondre à nos emails et il nous interdit la consultation des documents administratifs pourtant également prévue par les textes de loi !

Toutes nos propositions sont rejetées :

En juin, la cantine à 1€ pour tous les enfants. Les élèves ont pourtant tous mangé des repas froids pendant un mois.

La création de procédures sanitaires pour informer les propriétaires quand les animaux sont tués sur la voie publique. Les corps sont jetés dans les poubelles sans aucune autre considération !

Engager des discussions afin de réduire le prix de l'eau.

Capestang est la commune la plus chère des 11 communes adhérentes au SIVOM. Le maire persiste à vouloir justifier ses choix.

Contrairement à ce qu'avance l'opposition, son droit d'expression ne relève pas d'une décision du maire. Ce droit est défini dans le règlement intérieur du conseil municipal qui, conformément à la loi, a fait l'objet d'une délibération du conseil municipal.

Cette délibération, en vigueur à ce jour, ne prévoit pas l'accès de l'opposition aux supports numériques (Site internet et page Facebook). Cela a l'avantage d'éviter d'en faire le théâtre des vaines polémiques initiées par l'opposition.

Concernant les repas scolaires, nous rappelons que pendant la période où nous avons été contraints de servir des repas froids, le tarif a été baissé à 2,50 € au lieu de 3,20 ou 3,60 €, avec maintien du tarif à 1€ pour les familles éligibles.

Concernant le SEL, il y a effectivement un litige avec les services de l'Etat qui fait l'objet d'une procédure en appel. Pour autant, un peu plus de 65 000 € ont été versés à nos commerçants, artisans et producteurs. C'est concret et vérifiable !

Un mode opératoire fidèle aux exigences légales applicables au dispositif SEL.

Le dispositif fut voté à l'unanimité contrairement aux écrits du maire, mais nous jugions son exécution illégale dès juin.

La suite : Le Trésor Public a suspendu les paiements.

M. le Préfet a ordonné au maire d'annuler sa délibération.

Le maire a refusé. Le Tribunal Administratif fut saisi et a annulé le dispositif. En l'état, nul ne peut présager de la suite qui sera donnée.

Capestang vient aussi de se voir refuser les aides du plan de relance de la nouvelle donne territoriale.

La raison : l'incapacité à innover et créer de la valeur. Sans commentaire !

S'ajoute le refus de notre participation à la cérémonie du 11 novembre sous un prétexte fallacieux et rien de nouveau concernant la future gendarmerie.

Quant aux décorations de Noël, aucune amélioration en cette période pourtant si particulière.

Je dois m'arrêter ici ! Pour être publié, le maire m'impose 2000 caractères max avec les espaces et sans photo !

Je vous souhaite mes meilleurs vœux de santé et de réussite.

Bruno ESPOSITO

Concernant le prix de l'eau, nous attendons des précisions sur les « discussions afin de réduire le prix de l'eau ». Comment ? Avec qui ? La hausse du prix de l'eau s'est produite avant 2014. Pour autant, nous ne renions pas cet « héritage » qui a permis de financer le renouvellement des réseaux, la modernisation de la station d'épuration. Nous continuons à investir pour améliorer la qualité de nos réseaux. C'est le choix de la responsabilité plutôt que de la démagogie.

Quant aux aides de l'Etat dans le cadre du plan de relance, plusieurs projets seront présentés au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

Plus généralement, nous attendons des membres de l'opposition un peu plus de hauteur de vue et des propositions, plutôt que des pinaillages juridiques et des outrances verbales.

Le groupe majoritaire « Capestang debout ! »

NAISSANCE ANNÉE 2020

MONTEIRO DE JESUS Victoire, Espérance — 23 octobre à Capestang
 CAPLIEZ OMNES Emy — 4 février à Béziers
 NAUDIN Alexandre, Justin, Joseph, Louis — 7 février à Béziers
 ROUANET GUIRAUD Ella — 9 février à Béziers
 PRODHOMME Kamila, Fatima, Hanna — 10 février à Béziers
 RIOU Mylann — 18 février à Béziers
 BOT Daina, Patricia, Josselyne — 19 février à Béziers
 PUEL Alya — 6 mars à Béziers
 BALESTRINI ORTIZ Giulia, Christel, Line, Cécile — 24 mars à Béziers
 BENFATEH Chahinez Dounia — 27 mars à Béziers
 AMOROS Lorenzo Henry Michel Antoniotte — 11 avril à Béziers
 CUNHA Loély — 6 avril à Béziers
 ORO Alix, Anne, Monique — 3 mai à Béziers
 CHAMPOURET Tom, Michel, Cézar — 18 mai à Béziers
 RAMOND Martin, Michel, Guillaume — 8 juin à Perpignan
 CHENOZ Luna, Mia, Gwen — 11 juin à Montpellier
 DUMESNIL William, Louis, Marcellin — 22 juin à Béziers
 PEREZ Arthur, Pierre, Michel, Ange — 23 juin à Béziers

DOREL Keyssie, Maria — 26 juin à Béziers
 DIALLO Khady — 5 juillet à Montpellier
 FRANQUINE Sacha Jordan Raphaël — 30 juillet à Béziers
 CIBENEL Simony Loann Lucas — 7 août à Narbonne
 PASDELOUP Léia Maria Marthe — 18 août à Béziers
 LAFON Chloé Corinne Simone — 23 août à Béziers
 FRANCES Ezio Axel Alain Jean-Robert — 4 septembre à Narbonne
 LOMBART Stiven Jérôme Etha — 26 septembre à Béziers
 CROISIER Louise — 26 septembre à Béziers
 THUBERT RIVIERE Maëlie Françoise Pascale — 1 octobre à Béziers
 KUSKA Axel Serge Michel — 1 octobre à Béziers
 DELANOIX Giulia, Catherine, Aline — 6 octobre à Sète
 HUITELEC Aaron — 8 octobre à Béziers
 HOMS Patrice, Gérard, Lucien — 16 novembre à Béziers
 JOVIAL Line, Pham-Ti, Nicole, Suzanne — 23 novembre à Béziers
 MENDOZA Tom — 15 décembre à Béziers
 ESCRIVA Jules, Bernard, José — 21 décembre à Béziers
 DARMILLI Elia, Lou — 25 décembre à Béziers

MARIAGE ANNÉE 2020

GARCIA Matthieu / MOLINO CARLES Liliana — 15 juillet
 OVEJERO Marie-José / CECCON Eric — 1 août
 TRUJILLO Christian / BLAQUIERE Sonia — 5 septembre
 BARRIERE Pricilla / BENARD Deborah — 19 septembre

AYRIVIE Inès / CLÉMENT Thibaut — 16 octobre
 SANTOS Vincent / BERNARD Carolle — 19 décembre
 BEN EL HAJ MEZIANE Myriam / OUAKKI Mouhssine — 26 décembre

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2020

Mme Veuve ESPALLARGAS Marcelle, née VOGEL en 1922 à Capestang, décédée le 20 janvier 2019 nous tenions à réparer cet oubli.

FARRUDJA Albertine Marie Thérèse épouse de André GIRAUD — 04/01
 PATOUR Lucette Suzanne veuve de Jean Marie Francis DUBOIS — 08/01
 ROUSSELLE Denise Léonie veuve d'Antoine Camille Albert GILLON — 09/01
 GIL Felisa veuve d'Antoine GOMEZ — 21/01
 GARCIA Antoine veuve de Rose GARRIGA — 26/01
 TAILHADES Simone Angèle veuve de Robert Jean Lucien SICARD — 02/02
 GROS Christian Aimé époux de Marie-Elise Gilberte Angèle GAUTRAND — 18/02
 VAISSADE Jacqueline Anne Antonie veuve de Manuel BRIALES — 21/02
 CAYROL Serge Lucien Noël époux de Anne-Marie PECH — 06/03
 ZAMORA Salvador veuf de Ursula ALCARAZ — 09/03
 GARCIA BERMUDEZ Jean veuf de Ascension MARTINEZ COTILLAS — 13/03
 SUBE Christian Henri Louis divorcé de Françoise LATORRE — 06/04
 VALETTE Marguerite, Josette veuve de Claude Léo Flavien TRILHE — 15/04
 PRAT Joseph Georges époux de Jeanne Cécile CAHUZAC — 22/04
 SEGUY Nicole Marie Gabrielle épouse de Marius Marcel PASCAL — 22/04
 MARQUET Claude époux de Paulette Simone TAILHADES — 22/04
 SENDRAL Marlène Mireille Yvonne épouse de Georges Serge CIRES — 26/04
 POUSSINES Angèle Augustine veuve de Albert Pierre René AUDRAND — 30/04
 GARCIA PÉREZ Francisco époux de Josefa GARCIA CAMPILLO — 11/05
 MOURGUES Renée Josette veuve de Jean CABROL-ROUANET — 12/05
 FABRE Georges Jean veuf de Adrienne Berthe Jeanne MONTANE — 22/05
 BAPTISTE Marie veuve de François REYES — 26/05
 BORDOLL Juliette Victorine Marie épouse de Angel OLIVARES — 07/06
 PRADES Fernande, Paulette, Laurence veuve de Joseph, — 11/06
 Auguste AZAM
 CHOBET Jeannine, Gerogette, Renée veuve de Jacques, — 11/06
 Octave BOHRER
 PIQUEMAL Marie divorcée de Louis VITTU, — 21/06
 Partenaire pacée de Jean BOUJON
 SANCHEZ Marc, André, Lucien époux de Pascale — 19/07
 Thérèse Lucie TRÉMÈGES
 ROCHET Michèle veuve de Lucien Désiré TOTIN — 28/07
 REY Colette Anne Françoise épouse de Claude — 03/08
 Gauderic Adrien BOHER

TREMÈGES Jean Georges veuf d'Eulalie LOPEZ — 11/08
 PECH Annette Marie Paulette, célibataire — 06/09
 PHILIPPE Yvan Eric, célibataire — 06/09
 VERNIER adrienne claudine veuve de denis joseph GIRARDI — 10/09
 COUISSY Lucyle Paulette Marguerite veuve de — 14/09
 Raymond Jean Joseph LAMBERT
 MARTINEZ VALERO Sidonie veuve de Raphaël Louis GRACIA — 14/09
 FILIPPI Anne Marie épouse de Roch Paul DI SCALA — 16/09
 FERNANDEZ Séverine Marie Anne Andrée épouse — 23/09
 de Martial Pierre PAGES
 NÈGRE Nicole Jacqueline veuve de Pierre Emile RITZZO — 27/09
 HERNANDEZ Anna Marie épouse de André Robert Augustin CROS — 05/10
 SIGNOLES Odette veuve d'Henri Joseph Antoine EGGER — 12/10
 GUESNON Katia Sandrine Carole épouse de Dominique — 13/10
 André Michel MARCOTTE
 FORTIN Jean-Michel, Joël époux de Pascale CHEMOUILLI — 17/10
 FONTEZ Paulette Marie Louise veuve de Robert Daniel VALLI — 28/10
 TRAYNOR James Gerard célibataire — 03/11
 POIRETTE Andrée Gisèle veuve de André Albert — 05/11
 Jacques RAMBOURE
 MARIE Sylvette Georgette célibataire — 07/11
 GRIMAL Marie Jeanne Léonie Emilie veuve de André — 08/11
 René Georges PUECH
 LISON Simone Pierrette épouse de Michel BAR — 15/11
 LOPEZ SANCHO Maria veuve de Jésus LORENZO UTRILLA — 19/11
 REGUEIRO Antonia Maria veuve de Ramon Valentin RASERO — 30/11
 ROLIN Ginette Luce veuve de Louis Marcel ROBERT — 07/12
 CHAZOTTES Gérard François Charles veuf de — 04/12
 Thérèse COUQUET
 NEWSON Jefery époux de Eve Mallory MOORE — 14/12
 ROUSSET Jeanne divorcée de Pierre Louis MOREAU — 16/12
 ROUQUETTE Robert, Armand époux de Danielle, — 18/12
 Simone TAILHADES
 LAURENT Marcel, André époux de Cécile Martine BASTIDE — 23/12



CONCOURS de décors de Noël

Mention
spéciale



"Petit sapin" très original
de la Place Ferrer

En cette fin d'année très spéciale, la population était invitée par Lo Castel EVS à participer à un concours de décorations de Noël, voici les grands vainqueurs de ce concours.

Merci à tous pour votre participation ainsi qu'aux commerçants pour leur grande générosité, nous comptons sur vous pour la prochaine édition en espérant que vous serez encore plus nombreux à faire vivre l'esprit de Noël dans les rues de Capestang.

1^{er}
prix

Claire GIACOMELLI, Rue Victor Hugo



Aline ROSA, rue Maurice Cachin

2^{ème}
prix



André PAEMELAERE, rue Henri Massat

3^{ème}
prix



4^{ème}
prix

L'EPHAD, Avenue de Metz





Un Noël responsable et solidaire

Noël Récup' sur la place Jean Jaurès décorée par les petits et grands capestanais. Un grand **MERCI** à vous tous qui nous rendez fiers de notre village.

